



COMMERCE

Le carrefour d'Épernay s'adapte au projet Berges de Marne p.6



SÉCURITÉ

Le nouveau commissariat d'Épernay est ouvert p. 7

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La Marne à droite de la droite ?



Cinq duels se joueront dans les cinq circonscriptions de la Marne ce dimanche 7 juillet, lors du second tour des élections législatives. Un scrutin inédit, puisque tous les députés sortants du département affronteront le Rassemblement national ou un candidat soutenu par l'extrême droite. p. 4 et 5

FINANCES

Près de 1 M€ d'excédent pour la ville d'Épernay p. 8

FOOTBALL

L'heure de la reprise pour le Stade de Reims p. 12

FESTIVAL

Voi(x)là l'été s'ouvre en concerts p. 13

Abonnez-vous à la **NEWSLETTER**



Quadro
Intérieurs sur-mesure



Découvrez votre showroom à **TINQUEUX**
12 Rue Aristide Boucicaut • 02 59 43 12 25



NOUVEAU à REIMS

PROFITEZ DE
CONDITIONS D'OUVERTURE
EXCEPTIONNELLES

RANGEMENTS

DRESSINGS

BIBLIOTHÈQUES

SOUS-ESCALIERS

BUREAUX

CUISINES

FESTIVAL MUSIQUES D'ICI & D'AILLEURS 33
28 JUIN 28 JUILLET 2024

DU 05 AU 11 JUILLET

06&07.07 BRISEBARD - CRÉATION 2024 CHÂLONS-EN-CH.
09.07 YAGODY SAINTE-MÈNEHOULD
10.07 LA ROUTE DES AIRS SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ
11.07 LE BAL «HALAYI!» - JOSÉPHINE KEÏTA BAND CHÂLONS-EN-CH.

musiques-ici-ailleurs.com

Pas de feu d'artifice ni de concert à Reims !

Organisées traditionnellement la veille, les célébrations du 14 juillet dans la cité des sacres seront, cette année, réduites au minimum. En effet, la ville a annoncé, mercredi 3 juillet, qu'il n'y aura ni concert ni feu d'artifice. La municipalité justifie cette décision en rappelant : « Il y a un an, les services de l'État, se basant sur les directives gouvernementales de ne pas organiser de grand événement à l'approche des Jeux olympiques, en raison, entre autres, de la mobilisation importante des forces de police nationale, mais également des sociétés de sécurité privées, ont décidé du changement de date d'un certain nombre d'événements et de la non-tenue d'autres, dont le concert du 13 juillet et du feu d'artifice ». Sacrifiées sur l'autel des Jeux olympiques, les festivités rémoises, qui rassemblent chaque année plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, se résumeront donc au traditionnel défilé et à la fête foraine. Les Rémois peuvent se consoler en se rappelant qu'ils ont bénéficié, il y a peu et comme l'an dernier, du grand show musical orchestré par France Télévisions lors de la Fête de la musique.



© G. Caritan

Le Tour de France à Troyes dimanche



© L'Hebdo du Vendredi

C'est l'un des événements sportifs les plus importants du pays, qui a démarré avec un peu d'avance, cette année, en raison des Jeux olympiques de Paris. Le Tour de France est parti de Florence (Italie), samedi 29 juin, pour trois semaines de course, principalement à travers le Sud, le Centre et l'Est de la France. Si la Marne n'a pas été retenue pour accueillir une étape, le peloton passera néanmoins par Troyes, ce dimanche 7 juillet.

À la veille de la journée de repos, les coureurs s'élanceront de la ville auboise à 13 h 15 pour une 9^e étape qui s'annonce spectaculaire grâce à ses quatorze secteurs dits des « chemins blancs de Champagne ». Inscrits pour la première fois sur l'itinéraire, ces sentiers de graviers et de poussière réservent bien des surprises et des difficultés aux coureurs qui tenteront de revenir à Troyes, autour de 18 h, sans crever ni chuter...

Messe œcuménique pour la paix et la concorde devant la cathédrale de Reims



© L'Hebdo du Vendredi

Au pied de la cathédrale de Reims, deux plaques rappellent que le 8 juillet 1962, sont venus « sceller la réconciliation de la France et de l'Allemagne », le président français Charles de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer. Ce lundi 8 juillet, une nouvelle messe se tiendra, à 11 h, afin de commémorer cet événement historique, mais aussi pour appeler à la paix et à la concorde, au lendemain du second tour des élections législatives. « Cette année, compte tenu du contexte international et national, la concorde de toutes les forces spirituelles pour la paix et l'amitié sociale est particulièrement nécessaire », indique le diocèse de Reims et des Ardennes. À l'issue de la messe, les responsables des cultes musulmans, juifs, protestants et catholiques de Reims transmettront un message commun sur le parvis.

La Marche des réconciliations a réuni 700 participants

Après le Sézannais et la Côte des Blancs lors des deux dernières éditions, la Marche des réconciliations, 7^e du nom, s'est élancée cette année de Dormans. L'événement s'est déroulé dimanche 30 juin. Malgré une météo particulièrement maussade en matinée, mais surtout la concurrence du passage de la Flamme olympique et du premier tour des élections législatives, 700 marcheurs et une cinquantaine de cyclistes ont été recensés sur les différents parcours visitant la Vallée de la Marne et les Paysages de la Champagne. Créée pour célébrer la date anniversaire de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine mondial, la Marche des réconciliations reviendra en 2025. Ce sera le 22 juin, lors d'une journée partagée avec la Grande Traversée organisée par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims.



© Didier Tatin

ÉDITO

de Simon Ksiazienicki, journaliste



Chassez le naturel...

L'entre-deux-tours des élections législatives aura permis de constater certaines choses. D'abord, que le barrage au Rassemblement national n'est pas mort et enterré, signe que le parti d'extrême droite n'achèvera sans doute jamais sa dédramatisation. La gauche a joué le jeu du front républicain, rejointe par certains membres du camp présidentiel qui ont désavoué au passage un chef de l'État désormais inaudible. L'autre enseignement de cette courte semaine, c'est que le RN n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Les ambiguïtés de son programme ont éclaté au grand jour, la cacophonie et les approximations sur les binationaux ou les retraites sont des exemples parmi d'autres. Mais surtout, des dizaines de candidats, douteux pour le moins, ont été débusqués. Il y a celui, franchement nul, qui ne sait pas ce qu'est un réseau d'éducation prioritaire. Celui qui ment en affirmant que l'insécurité a augmenté dans sa circo après l'ouverture d'un centre pour mineurs étrangers qui n'ouvrira qu'en automne. Celle qui n'est pas raciste, car elle a « comme ophtalmo un juif » et « comme dentiste un musulman ». Et puis il y a ceux aux positions carrément problématiques, exhumés par des médias locaux ou alternatifs. Cela va de la blague raciste sur Facebook à l'appartenance à des groupuscules radicaux. Ironie du sort, une candidate qui posait fièrement avec une casquette à la croix gammée a été débranchée par son délégué départemental, ancienne figure notoire de plusieurs groupes néonazis proches du FN. Mais rappeler tous ces faits – qui corroborent l'idée que le RN n'a jamais fait l'aggiornamento de ses racines sulfureuses –, semble n'avoir aucune conséquence sur l'électorat. Comme son programme, le vote RN est fourre-tout. C'est tout à la fois un choix d'adhésion, de colère, de frustration, de rejet des élites et de leur mépris de classe, de défiance envers un système qui paraît écraser les petits, mais aussi un vote xénophobe. On ne se retrouve pas avec autant de candidats problématiques par hasard. Bien heureusement, tout cela n'est pas irréversible. La gueule de bois gigantesque qui attend le pays lundi matin, quel que soit le résultat de ces législatives, doit servir de remise en cause totale. Dans cette grande re-composition politique qui s'annonce, une démocratie comme la France ne pourra pas se permettre de laisser sur le bord de la route quelque 10 millions d'électeurs si elle tient à rester ce qu'elle est. C'est sans doute le plus immense défi auquel la Ve République fait face depuis sa création.

L'Hebdo du vendredi

édité par la SARL BMDR Editions

Journal hebdomadaire gratuit d'information locale. Siège social : 195, rue du Barbâtre à Reims

Tél. 03 26 36 50 13

Rédaction : redaction@lhebdoouvendredi.com Publicité : publicite@lhebdoouvendredi.com

Directeur de la publication : Frédéric Bequet - fb@lhebdoouvendredi.com

Edition Reims : Julien Debant, chef des éditions - julien.debant@lhebdoouvendredi.com

Edition Châlons : Sonia Legendre - sonia.legendre@lhebdoouvendredi.com

Edition Epernay : Simon Ksiazienicki - simon.ksia@lhebdoouvendredi.com

Service commercial :

Fanny Chrapkiewicz - fanny@lhebdoouvendredi.com

Jérémy Brochet - jeremy.brochet@lhebdoouvendredi.com

Infographiste : Anne Rogé - Community Management : Dixie Foucher

Administration : Marine Bizzarri - marine.bizzarri@lhebdoouvendredi.com

Responsable diffusion : Alexandre Percheron - distribution@lhebdoouvendredi.com

Parution le vendredi matin - Imprimé par l'imprimerie de L'Union

C.P.P.A.P 1225 Q 94414



Provenance du papier : Suède.
Les papiers utilisés sont certifiés PEFC/FSC.
Taux de fibres recyclées : supérieur à 70%.



FESTIVAL

FOIRE EN SCÈNE

30
AOÛT

09
SEPT



→ VEN 30 AOÛT

CARREFOUR
STARS

champagnefm

20H30

→ MAR 3 SEPT 19H

PATRICK FIORI

→ MER 4 SEPT

SANTA

20H

→ SAM 7 SEPT

PASCAL
OBISPO

20H30

→ SAM 31 AOÛT

THE VOICE

20H30

La Région
Grand Est

→ JEU 5 SEPT 20H

BIG FLO ET OLIVIER

→ DIM 8 SEPT

PATRICK
BRUEL

17H30

→ DIM 1^{er} SEPT

SLIMANE

17H

→ VEN 6 SEPT

LA FÊTE
DES ANNÉES
80/90/2000

→ LUN 9 SEPT 16H30

GOLDMAN-
MANIA

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE • ESPACE PLEIN AIR

6€ et 7€

BILLET ENTRÉE
1 JOURNÉE
À LA FOIRE
AVEC CONCERT



FOIREENSCENE.FR



RTL

© CHAMPAGNE CREATION - REIMS



Cinq duels plus indécis que jamais dans la Marne

À l'issue du premier tour des élections législatives anticipées, tous les députés sortants de la Marne se sont qualifiés pour le second tour, mais ce sont bien les candidats du Rassemblement national ou ceux soutenus par le parti d'extrême droite qui ont viré en tête à chaque fois.

Deux candidats de gauche, qui auraient pu se maintenir et provoquer une triangulaire, ont appelé à faire barrage au RN, comme les autres représentants du Nouveau Front populaire. De fait, ces cinq élections s'annoncent plus incertaines que jamais.

1^{RE} CIRCONSCRIPTION

Le sortant Xavier Albertini menacé par Adrien Mexis (LR-RN)

Élu il y a deux ans face à l'écologiste Evelyne Bourgoïn, le sortant Xavier Albertini (Horizons) sera cette fois-ci opposé, au second tour, à Adrien Mexis, membre des Républicains soutenu par le Rassemblement national. Cet employé de la Commission européenne, ancien directeur de cabinet du maire FN du VII^e secteur de Marseille, a « beaucoup d'amis à Reims », où il vient depuis qu'il est « tout petit », mais son ancrage local reste limité. Cela ne l'a pas empêché d'arriver en tête avec 37,3 % des voix au premier tour.

« Par mon implantation locale, je fais mieux que la moyenne nationale des candidats de l'ancienne majorité présidentielle, note Xavier Albertini (33,84 %). Le delta n'est pas excessivement important, ça galvanise les gens autour de moi. » Au contraire, Adrien Mexis parle d'un « grand sursaut républicain » en faveur du RN. « C'est à nous qu'a été donnée la responsabilité de l'alternance au macronisme, estime le candidat. Les électeurs ont conscience qu'on est les seuls à pouvoir avoir une majorité stable et bâtir une alternance réelle. Pour être bien représentés, les habitants de la Marne ont besoin d'un député qui appartienne à la future

majorité. » Au niveau local, il entend « soutenir les producteurs » et défendre « une concurrence loyale, mais ouverte, sans protectionnisme à outrance ».

Xavier Albertini a bien conscience que son camp va perdre la majorité, mais l'ancien adjoint d'Arnaud Robinet dit « se préparer à du changement », en cas de victoire, le 7 juillet. « J'en appelle à ceux qui pensent que je représente davantage les valeurs républicaines, humanistes et sociales de la droite et du centre droit, plutôt que quelqu'un qui débarque, qui n'a jamais été du secteur et qui plaque des réflexions nationales sur des réalités locales. » Malgré cette pique, le sortant assure qu'il a « toujours refusé de dénigrer les élus du RN. Il faut combattre les idées, mais avoir le respect de ses adversaires. »

Adrien Mexis se veut d'ailleurs rassurant sur le programme porté par l'extrême droite. « Je réfute ce terme d'extrémisme et de xénophobe, rétorque-t-il. Notre programme est clair : d'où que vous veniez, il faut respecter la France. Nous voulons être une force tranquille, mais dans la situation budgétaire où nous sommes, la solidarité nationale doit être recentrée, on n'a plus les moyens de faire un guichet social pour



Adrien Mexis (divers droite) et Xavier Albertini (Horizons).

le monde entier. »

L'important score obtenu par la représentante du Nouveau Front populaire, Evelyne Bourgoïn (27,05 %), qui s'est désistée lundi matin en appelant à voter pour Xavier Albertini, sera la clef du suffrage. « Je l'ai remerciée, c'est un courage qui ne va pas de soi, apprécie le principal intéressé. Si je suis élu, je prends l'engagement de discuter des thématiques qui lui tiennent à cœur,

sur l'écologie ou le social par exemple, et que je pourrais porter à l'Assemblée nationale. »

Simon Ksiazienicki

✓ Les résultats du 1^{er} tour :
Adrien Mexis (divers droite) 37,3 %
Xavier Albertini (Ensemble) 33,84 %
Evelyne Bourgoïn (union de la gauche) 27,05 %
Vincent Varlet (extrême gauche) 1,8 %

2^E CIRCONSCRIPTION

Laure Miller - Anne-Sophie Frigout, troisième manche

On prend les mêmes et on recommence ! Dix-sept mois après la législative partielle au terme de laquelle Laure Miller (Ensemble) s'était imposée d'une courte tête (51,8 %) face à la candidate du RN Anne-Sophie Frigout (48,2 %), les deux Rémoises se retrouvent opposées au second tour. Comme en 2023, c'est la représentante d'extrême droite qui est sortie en tête du premier tour, avec 36,34 % des voix, contre 30,39 % pour l'ancienne adjointe d'Arnaud Robinet. « Il y a une dynamique pour le RN et ma candidature, note Anne-Sophie Frigout, prof d'histoire-géo au collège de Fismes. On est dans la continuité des élections européennes, où l'accueil n'a jamais été aussi bon. » « Il y a une vague RN, mais notre circonscription résiste et ce second tour doit nous permettre de préserver notre territoire de l'extrême droite, estime de son côté Laure Miller, avocate de profession. Dimanche, ce n'est pas une simple recombinaison politique, mais une question existentielle posée aux Français : veut-on donner les pleins pouvoirs à l'extrême droite ou décide-t-on, collectivement, de choisir une députée qui va résister et se tenir debout pour défendre les libertés fondamentales et les valeurs de la République ? »



Anne-Sophie Frigout (Rassemblement national) et Laure Miller (Ensemble).

Malgré ses presque 3 000 voix d'avance au premier tour, Anne-Sophie Frigout assure que « rien n'est joué pour que Jordan Bardella puisse appliquer son programme de redressement de la France ». Elle dénonce « les barrières que le système veut nous mettre en faisant des bidouillages avec des désistements. C'est un manque de respect envers les électeurs qui ont placé le RN en tête dans de très nombreuses circonscriptions. »

En effet, comme ailleurs, le candidat de gauche, Stéphane Pirouelle, s'est désisté après avoir récolté 21,75 % des suffrages au premier tour et a donné sa préférence à Laure Miller. « On a la chance d'avoir un candidat de gauche qui a fait une campagne très digne. Il reste un socle commun avec des gens qui sont attachés aux valeurs de la République, estime la députée sortante, qui entend travailler avec d'autres formations en cas

d'absence de majorité absolue pour l'extrême droite. On a essayé de former une coalition avec les LR constructifs et les socialistes modérés. Dans le passé, on a d'ailleurs voté des textes ensemble, mais dans les prises de paroles, c'était de l'anti-macronisme primaire. On espère que ce coup de semonce nous permettra de faire des coalitions, comme dans d'autres pays. »

Anne-Sophie Frigout, qui assure qu'elle abandonnera son poste de députée européenne, pour lequel elle vient d'être élue, en cas de victoire, dimanche, analyse la situation : « Nous sommes les seuls en capacité d'avoir une majorité absolue. Si les Français ne veulent pas une majorité ingouvernable, ils doivent voter RN. »

S.K

✓ Les résultats du 1^{er} tour :
Anne-Sophie Frigout (RN) 36,35 %
Laure Miller (Ensemble) 30,39 %
Stéphane Pirouelle (union de la gauche) 21,75 %
Stéphane Lang (divers droite) 7,05 %
Ghislain Wysocinski (écologiste) 2,68 %
Marie Pace (Reconquête) 0,92 %
Thomas Rose (extrême gauche) 0,87 %

3^E CIRCONSCRIPTION

Éric Girardin en danger face à Maxime Michelet (LR-RN)

Rebelote. Comme en 2022, le député sortant Éric Girardin, fidèle soldat de la Macronie, a face à lui, au second tour, un candidat RN. Il y a deux ans, il s'en était sorti de justesse en l'emportant avec 51,43 % des suffrages, au détriment de Jennifer Marc. La comparaison s'arrête là, car cette année, son poste à l'Assemblée nationale semble encore plus menacé. En effet, dans une circonscription qui n'a donc pas attendu 2024 pour voter massivement en faveur de l'extrême droite, Éric Girardin affiche 31,93 % des suffrages au soir du premier tour, contre 43,83 % pour son adversaire, Maxime Michelet, candidat issu des Républicains et soutenu par le duo Le Pen-Bardella.

Quasiment inconnu il y a encore trois semaines, ce proche d'Éric Ciotti, en

tant que membre de son cabinet, peut pourtant revendiquer de fortes attaches dans la Marne. Cet homme de 32 ans est, en effet, né à Châlons-en-Champagne et a grandi à Suippes, tandis que ses grands-parents ont vécu à Mareuil-sur-Aÿ. Historien, passé par le lycée Henri-IV de Paris et la Sorbonne, Maxime Michelet n'a rejoint la galaxie du RN que récemment, suivant les pas de son mentor, président des Républicains. Ainsi, bien qu'adhérent LR, c'est donc sous la bannière de l'Union de l'extrême droite qu'il est candidat. Une appellation, « forgée par nos adversaires », qu'il récuse. « Nous sommes l'union des droites, insiste le candidat. La seule capable de construire une majorité stable face à un rassemblement de gauche qui n'a aucun sens et qui ne pourrait pas gouverner la France ».

Face à ce partisan « de la France qui travaille, se lève tôt, paye des impôts, respecte les lois et ne demande rien, à part du respect et qu'on la laisse tranquille », Éric Girardin met en avant son expérience de parlementaire, « sa compréhension du territoire, sa connaissance des habitants et des dossiers en cours ». Conscient de la colère d'une partie des électeurs, il reconnaît « qu'une mauvaise dynamique s'est installée depuis longtemps, avec notamment des problèmes d'insécurité relayés au niveau national ». Cependant, l'élu tient à mettre en exergue « un paradoxe ». « 12 000 policiers ont été recrutés lors du premier mandat d'Emmanuel Macron et 8 000 autres doivent suivre, martèle le député sortant. Avec aussi 2 millions d'emplois nets créés depuis 2017, jamais notre



Maxime Michelet (extrême droite) et Éric Girardin (Ensemble).

pays n'a été aussi fort et pourtant, il est fragilisé. »

Éric Girardin, qui se présente comme « le candidat incarnant le plus les valeurs de la République », devra compter sur les voix de gauche pour gagner. Il appelle d'ailleurs les électeurs « à se déplacer massivement ». Une perspective que Maxime Michelet dénonce, car pour lui « voter Girardin, c'est voter pour Macron et le chaos ».

Julien Debant

✓ Les résultats du 1^{er} tour :
Maxime Michelet (union de l'extrême droite) 43,83 %
Éric Girardin (Ensemble) 31,93 %
Chantal Berthélémy (union de la gauche) 18,82 %
Johanna Jabbour (droite souverainiste) 2,44 %
Julien Sené (Reconquête) 1,54 %
Charlotte Cormerais (extrême gauche) 1,44 %

4^E CIRCONSCRIPTION

Lise Magnier contre Achille Bisiaux (RN)

Déjà en seconde position à l'issue du premier tour des élections législatives de 2017 et 2022, le RN transforme l'essai sur la 4^e circonscription de la Marne (Châlons / Sainte-Ménéhould). Achille Bisiaux a remporté 42,77 % des suffrages et devance de presque 12 points la députée sortante Lise Magnier (Horizons), qui brigue un troisième mandat. Ce candidat frontiste de 26 ans, conseiller du groupe RN à l'Assemblée nationale, vit sa première campagne électorale. Il conteste la casquette de « parachuté » que lui attribuent certains, du fait de son inexistence dans le paysage politique local. « J'habite à Châlons depuis deux ans et j'y ai acheté mon appartement. Je suis Marnais de choix et de cœur. » Puis de brandir les items phares du pro-



Achille Bisiaux (RN) et Lise Magnier (Horizons).

gramme nationaliste de Marine Le Pen et Jordan Bardella : « pouvoir d'achat », « sécurité » et « souveraineté sanitaire » en invitant « tous les électeurs qui souhaitent un gouvernement d'union nationale à voter pour le seul candidat ayant l'ambition de tra-

vailler dans l'intérêt général. » Il lui faudra néanmoins composer avec d'éventuels reports de voix, en premier lieu celles confiées à la gauche, soit quasiment 18 % du scrutin. Investi par le Nouveau Front populaire, Maxence Laurent (LFI) évoque un positionne-

ment « clair et sans appel : aucune voix ne doit aller au Rassemblement national ! » Le candidat Les Républicains Gabriel Michel (6,60 % des voix), qui s'est présenté sans s'allier au RN, a indiqué qu'il ne donnerait aucune consigne de vote.

Un choix que déplore Lise Magnier. « On peut tout à fait exprimer son opposition à l'extrême droite de façon personnelle, considère-t-elle. On a réussi à construire des majorités à l'Assemblée sur des projets de loi, avec des débats sereins, dignes, et des actions concrètes. C'est ce qui me porte. » Et si le contexte national a favorisé l'arrivée du RN aux portes du gouvernement, la députée sortante reste combative : « Ce parti n'est pas en capacité de gouverner. Il est aux antipodes des valeurs que nous défen-

dons. Les propos antisémites de certains candidats nous le rappellent. Ne nous trompons pas d'élection : il s'agit de choisir son député. Celui qu'on peut contacter, avec qui on peut échanger. J'ai accompagné 1 600 situations personnelles dans ma circonscription. À aucun moment, le candidat RN ne s'est adressé directement aux électeurs. Je suis la seule à faire campagne, au contact des citoyens. »

Sonia Legendre

✓ Les résultats du 1^{er} tour :
Achille Bisiaux (Rassemblement national) 42,77 %
Lise Magnier (Ensemble) 30,98 %
Maxence Laurent (union de la gauche) 17,97 %
Gabriel Michel (Les Républicains) 6,60 %
Laurent Gosseau (extrême gauche) 1,40 %
Marty Ducanda (divers) 0,27 %

5^E CIRCONSCRIPTION

Le RN Thierry Besson va-t-il détrôner Charles de Courson ?

Pour la première fois depuis son élection en 1993, le député sortant centriste Charles de Courson voit le RN lui voler la vedette au premier tour des législatives. La 5^e circonscription, très rurale, s'étend du sud marnais au pays vitryat, un territoire où l'extrême droite est solidement ancrée. La stratégie du parti lepéniste consistant à y investir Thierry Besson semble avoir porté ses fruits. Ce candidat bien connu en région châlonnaise, par ailleurs délégué départemental du RN, a remporté 46,99 % des voix et marque un peu plus de quatre points d'avance sur son adversaire. « Ce qui a vraiment compté, c'est le

ras-le-bol général de la France et le vote sanction contre le président de la République, analyse Thierry Besson. Les gens parlent de pouvoir d'achat et de sécurité, quand mon adversaire leur parle du lac du Der ou de la déviation de la RN44. Ce n'est pas en phase avec leur quotidien. » Selon lui, « la haine et les violences dans la rue » seraient un argument de poids pour le vote RN. « Le coin est très rural, mais les électeurs regardent la télévision. La coalition de gauche fait aussi très, très peur aux Français. C'est contre-nature. Ils n'ont aucun projet, ils veulent juste nous contrer. » La droite, grande absente du scrutin

sur cette circonscription, n'offrira pas d'éventuels reports de voix au RN. Quant au candidat du Nouveau Front populaire, le socialiste Gaël Padiou (9,36 % des voix au premier tour), il a appelé ses électeurs à voter en faveur de Charles de Courson. De quoi renverser la vapeur ? « Mon socle d'électeurs est resté stable, rappelle le candidat centriste, qui a fédéré 42,67 % des suffrages. Et je suis face à l'extrême droite au second tour depuis 2017. La nouveauté, c'est la poussée du RN, qu'on voit partout. » Mais ici, il s'impose devant un député souvent qualifié d'indétrônable, qui détient le record de longévité à l'Assemblée



Thierry Besson (RN) et Charles de Courson (centre).

nationale et dont les positions – contre la réforme de la retraite et les régimes spéciaux des parlementaires, entre autres – sont régulièrement ovationnées dans les rangs de l'hémicycle. « Je pense qu'on aura un bon report des voix, glisse Charles de Courson. La participation est aussi une variable. Elle est de presque 69 % dans la 5^e circonscription. C'est plus que la moyenne nationale, mais il reste en-

core 31 % d'électeurs qui n'ont pas voté. À nous de les mobiliser. »

S.L

✓ Les résultats du 1^{er} tour :
Thierry Besson (Rassemblement National) 46,99 %
Charles de Courson (divers centre) 42,67 %
Gaël Padiou (union de la gauche) 9,36 %
Joëlle Bastien (extrême gauche) 0,98 %

COMMERCE

Déménagement et démolition au programme du Carrefour

Dans le cadre du projet Berges de Marne, le déménagement de l'hypermarché au sein du futur quartier est désormais validé. Ce transfert ne devrait voir le jour qu'à la fin de la décennie.

Ce qui n'était encore qu'une rumeur il y a quelques années est désormais un projet quasiment ficelé : l'hypermarché Carrefour d'Épernay ne survivra pas dans sa forme actuelle et a vocation à déménager au sein du futur quartier des Berges de Marne. On avait déjà pu lire ce scénario dans l'avis rendu par la Mission régionale d'autorité environnementale, saisie par la ville d'Épernay il y a un an dans le cadre de son projet de création d'une zone d'aménagement concerté pour les Berges de Marne. De nouveaux documents officiels lui ont donné un peu plus d'épaisseur.

Lors du dernier conseil municipal, les élus d'Épernay ont voté pour la création de la zone d'aménagement concerté (Zac) des Berges de Marne, soit un cadre administratif qui définit les enjeux et les objectifs de cette opération et son périmètre d'intervention. Le dossier de création de la Zac entérine bel et bien le transfert de l'hy-



Le carrefour d'Épernay déménagera dans le futur quartier des Berges de Marne. © l'Hebdo du Vendredi

permarché situé le long du quai de Marne, qui comprend actuellement 7 500 m² de surface, dix boutiques dans sa galerie et un parking de 502 places. « La programmation du projet vise à démolir l'emprise de cet hypermarché, afin de libérer du foncier au Nord pour des logements, entre autres, peut-on lire dans l'étude d'impact. L'en-

seigne sera relocalisée en cœur de quartier afin de générer une certaine dynamique avec les activités et commerces proches. Le phasage du projet devrait permettre une continuité de l'activité avec une démolition du Carrefour qui intervien[dra] après la nouvelle implantation au cœur du quartier. » Les premières constructions n'étant pas attendues avant 2026, ce transfert pourrait donc prendre du temps.

On sait néanmoins que le projet prévoit la construction d'un bâtiment d'activités dédié à accueillir l'hypermarché Carrefour sur 6 500 m²,

des commerces et des activités de service en rez-de-chaussée sur 10 000 m², des bureaux et un restaurant. Par ailleurs, il est également prévu la création de locaux pour des activités tertiaires sur environ 10 000 m² et qu'un autre bâtiment accueille un hôtel d'entreprise. Quoi qu'il en soit, la ville promet, face aux interrogations d'un Sparnacien lors d'une participation publique organisée au printemps dernier (laquelle n'a récolté que neuf avis), qu'il est « *fondamental de ne pas déséquilibrer le tissu commercial de l'hypercentre* ». Elle entend ainsi faire de la programmation commerciale des Berges de Marne « *la locomotive commerciale du quartier* ».

Simon Ksiazienicki

Vie nocturne, hôtel 4 étoiles, salle de spectacle...

Outre des logements, des bureaux, des commerces et des espaces verts, le futur quartier des Berges de Marne doit accueillir le siège du Comité Champagne, comme l'a révélé Franck Leroy, le président du Grand Est, en mars dernier. L'étude d'impact de la Zac des Berges de Marne révèle également que sont prévus : un espace dédié à la fête et à la vie nocturne, une salle de spectacle d'une capacité de 400 places, un hôtel 4 étoiles ou encore une salle des fêtes. Tout ceci reste soumis à validation, puisque l'aménagement du quartier sera rythmé en quatre phases successives échelonnées sur 15 à 20 ans.

COMMERCE

Les magasins Cora de Reims vont devenir des Carrefour

C'est un petit coup de tonnerre dans le monde de la grande distribution. Le groupe Carrefour a annoncé, lundi 1^{er} juillet, le rachat des 60 hypermarchés Cora au groupe belge Louis Delhaize, qui changeront d'enseigne, ainsi que les 115 magasins Match, qui garderont leur identité. Cela signifie que les deux Cora de la Marne, situés à La Neuville et à Cormontreuil, deviendront donc des Carrefour, vraisemblablement en octobre, portant le nombre d'hypermarchés de cette marque à quatre dans la cité des sacres. Aucun changement, en revanche, pour le Match de Châlons.

Carrefour précise avoir obtenu une dérogation de l'Autorité de la Concurrence française pour finaliser cette opération à 1,05 milliard d'euros. Selon Carrefour, les 175 établissements Cora et Match représentent 2,4 % du marché de la distribution alimentaire et 22 000 travailleurs. Le groupe d'Alexandre Bompard, qui a annoncé « *la plus importante [acquisition] pour Carrefour depuis le rachat de Promodès* » en 1999, conservera donc sa deuxième place derrière E. Leclerc et devant le groupe Les Mousquetaires. Le PDG a également fait savoir qu'à partir d'octobre, « *chaque magasin Cora qui changera d'enseigne* » baissera les prix « *d'au moins 10 % sur près de 3 000 produits* ».



Cora Cormontreuil, comme les autres, deviendra un Carrefour. © DR

Capit' de Champagne
ÉPERNAY

festival
Voi(x)là
l'été!

Du 5 au 27
juillet 2024

Accès libre
epernay.fr

SÉCURITÉ

Le nouveau commissariat d'Épernay est opérationnel



Le déménagement a eu lieu mardi. © l'Hebdo du Vendredi

Malgré l'importance du projet et des travaux menés, c'est presque en catimini que le nouveau commissariat d'Épernay a ouvert ses portes, le mardi 2 juillet, en fin de journée, au 1, rue du Général-Silvester. Contigu au Miliesium, le pentagone de bois, d'aluminium et de verre a accueilli une partie des quelque 70 fonctionnaires de police, ce jour-là, et le déménagement devait se terminer jeudi matin, sous la houlette de la commissaire Héloïse Konwerski. Le public peut donc y être accueilli normalement, même s'il y a peu de chance qu'il soit déjà au courant que le vétuste équipement de la rue Jean-Chandon-Moët est désormais vide.

C'est donc la fin d'un long feuilleton pour l'ancien bâtiment du XIXe siècle, qui continuait, malgré ses grands dysfonctionnements, à accueillir les fonctionnaires de police et le public. En 2018, le ministre de l'Intérieur, feu Gérard Collomb, annonçait que le commissariat d'Épernay figurait dans la programmation immobilière 2018-2020 pour la police et la gendarmerie, après que le député Éric Girardin (Ensemble) a plaidé la cause de la capitale du champagne place Beauveau et à l'Assemblée nationale.

La ville d'Épernay cédait ensuite à l'État le terrain pour un euro symbolique, s'asseyant au passage sur une hypothétique somme de 1,32 M€, mais il a fallu patienter quatre années supplémentaires pour que le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, vienne déposer un parpaing symbolique sur les hauteurs du quartier Margueritte. Et ce chantier à 10 M€ a finalement pris un peu de retard, puisque le déménagement était initialement prévu pour fin 2023. C'est désormais chose faite... Ouf !

Simon Ksiazienicki

EN BREF

Collecte de sang à Épernay

L'Établissement français du sang organise une collecte le mardi 9 juillet, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30, au hall des sports Pierre-Gaspard (parc Roger-Menu). Pour faire un don, il est nécessaire de se munir de sa pièce d'identité, de ne pas venir à jeun, d'être en bonne santé, âgé de 18 à 70 ans et reconnu apte au don lors de l'entretien préalable et de peser au moins 50 kg. Les différentes étapes durent entre 45 minutes et 1 heure, dont 10 minutes pour le prélèvement. Infos et rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

LA BOUTIQUE DE L'OR

ACHAT Or & Argent

Bijoux - Pièces - Lingots - Débris
Or dentaire - Argenterie - Platine

OUVERT
Du mardi au samedi
14h - 18h

PAIEMENT IMMÉDIAT

5 RUE DE SEZANNE - EPERNAY - 03 10 15 16 77

CHAMPAGNE

Vendanges : un procès en 2025 pour traite d'êtres humains

Les conditions scandaleuses dans lesquelles une cinquantaine de travailleurs étrangers avaient été recrutés pour vendanger l'été dernier connaîtront une suite judiciaire.

Le 15 septembre dernier, un contrôle de l'inspection du travail, mené à la suite d'un signalement par des riverains, a débouché sur la fermeture d'un hébergement qui était occupé par une cinquantaine de vendangeurs venus d'Afrique de l'Ouest, pour la plupart sans papiers, à Nesle-le-Repons, près de Dormans. Les conditions d'hébergement étaient indignes : nourriture avariée, matelas au sol, douches de fortune, état répugnant des toilettes, sanitaires et lieux communs, installations électriques défectueuses...

À l'issue de plusieurs mois d'enquête, 57 victimes ont été identifiées, l'immeuble a été saisi et les mis en cause ont été entendus sous le régime de la garde à vue. Le parquet de Châlons a décidé de convoquer la société de prestation de services et sa gérante devant le tribunal correctionnel, le 26 mars 2025, sur la base de cinq infractions : traite d'êtres humains, conditions d'hébergement indignes, travail dissimulé, emploi de salariés sans titre de travail, rétribution inexistante ou insuffisante. Deux hommes ayant assuré le recrutement de vendangeurs sont convoqués pour traite d'êtres humains. Une autre société viticole est également traduite devant la justice pour recours par personne morale aux services d'une personne exerçant un travail dissimulé à l'égard de plusieurs personnes.

À noter qu'en réponse à cette affaire sordide et à plusieurs autres qui se sont déroulées l'été dernier, le Comité Champagne a annoncé, le 20 juin, un plan d'action visant à « consolider et à structurer les standards de la filière Champagne concernant les conditions d'emploi des travailleurs saisonniers ».

S.K



57 victimes, la plupart sans papiers, ont été identifiées. © l'Hebdo du Vendredi

PROMOTIONS EXCLUSIVES
sur les **LITIERIES**
de Grandes Marques

Maison BOULEY
Grand Litier ★

14 rue Edmond Rostand
Val de Murigny
REIMS

Soldes!
Dates selon arrêté préfectoral

FINANCES

Que va faire la ville d'Épernay de son million d'euros d'excédent ?

En 2023, le budget de la capitale du champagne a été bien tenu, ce qui lui permet d'affecter plus de 923 000 € à diverses opérations courantes ou nouvelles.

Les élus d'Épernay ont examiné, à la fin du mois de juin, le compte administratif pour l'année 2023, soit le bilan financier de la commune. Et, c'est assez rare pour être signalé, l'excédent atteint près d'un million d'euros. Les recettes ont représenté environ 68,537 M€ et les dépenses 67,614 M€, soit un résultat positif à hauteur de 923 676,12 €, précisément.

« Dans un contexte d'augmentation des charges pesant sur les collectivités, la ville d'Épernay a réalisé un suivi très attentif de ses dépenses de fonctionnement. Elles n'ont été ainsi utilisées qu'à hauteur de 97 % des crédits inscrits au budget primitif (établi en janvier 2023), a expliqué la maire, Christine Mazy. À titre d'illustration de cette attention quotidienne, notre plan de sobriété énergétique a produit pleinement ses effets. Notre collectivité a économisé, en 2023, une somme de l'ordre d'un million d'euros sur ses frais énergétiques. » La capitale du champagne a également pu compter sur une légère



L'excédent de la ville d'Épernay en 2023 s'établit très exactement à 923 676,12 €. © l'Hebdo du Vendredi

hausse des dotations de l'État (+0,83 %), mais surtout sur des recettes supplémentaires : 48,2 M€ de recettes réelles de fonctionnement contre 45,4 M€ en 2022, soit +6 %, notamment grâce aux impôts et taxes, dont les ressources

sont en hausse de 1,714 M€ par rapport au budget prévisionnel.

Mais à quoi va servir ce petit pactole ? La maire d'Épernay a déjà donné, en partie, la réponse. Le budget annexe « parkings » sera abondé de 348 000 €, en raison du chantier du parking souterrain et des hausses du coût de l'énergie. 96 000 € serviront à dispenser une prime pouvoir d'achat exceptionnelle au personnel de la ville et du CCAS. 75 300 € concerneront des dégrèvements relatifs à la taxe d'habitation sur les logements vacants. La ville paiera 48 000 €

pour une étude sur le transfert de l'hypermarché Carrefour (lire par ailleurs), dans le cadre de l'opération Berges de Marne, et 27 000 € pour un audit économique, social et financier de la SPL du ballon captif. 25 000 € serviront à acquérir des poubelles intérieures afin d'améliorer le tri des déchets dans les services municipaux, 21 000 € iront à une campagne de mesures sur la structure de l'église Saint-Pierre Saint-Paul et enfin 18 700 € seront dépensés pour un audit de cybersécurité.

Simon Ksiazienicki

EN BREF

Journée conviviale et professionnelle avec Zam à Aÿ

Installée à La Citadelle (rue de l'Industrie) d'Aÿ-Champagne, l'association de coworking Zam organise, le vendredi 5 juillet, à partir de 11 h 30, le Zamion d'été. Au programme, un atelier sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), un cocktail déjeunatoire, un repas partagé (15 €) et un atelier sur l'auto-entrepreneuriat. Organisés en partenariat avec la Communauté de la Grande Vallée de la Marne et la CCI, ces événements sont ouverts à tous, sur inscription. L'occasion de visiter les lieux, d'aller à la rencontre des « zameurs », voire d'adhérer à l'association. Infos : 06 89 68 40 17 et contact@zamcoworking.fr

LES SECRETS DU PETIT BONHOMME CHAMPAGNE

LA 5ÈME ÉDITION



20 & 21 JUILLET

RILLY-LA-MONTAGNE

VISITE DE CAVES DÉGUSTATIONS	23 VIGNERONS	À 15 MN DE REIMS/EPERNAY
---------------------------------	-----------------	-----------------------------

Réservation : WWW.SECRETS DUPETITBONHOMME.COM



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



Marne 14-18

Centre d'Interprétation de Suippes

En juillet et août
mardi, jeudi, vendredi
et dimanche
de 10h à 18h

Marne 14-18
4 ruelle Bayard 51600 SUIPPES
www.marne14-18.fr

Nouveau !



Escape Game numérique
de 3 à 12 joueurs

Les mercredis et samedis

Infos et réservations :
www.marne14-18.fr



STATIONNEMENT

Quels seront les tarifs du futur parking d'Épernay ?

L'avancée des travaux du parking souterrain de l'esplanade Charles-de-Gaulle ne laisse quasiment aucun doute : « L'ouverture est prévue pour septembre 2024 », a indiqué Christine Mazy lors du dernier conseil municipal. La maire d'Épernay a fait ce rappel dans le cadre d'une délibération portant sur les tarifs de stationnement du futur équipement. Comme dans le parking Centre-Ville et Rempart Perrier, la première heure sera offerte aux automobilistes. Il faudra ensuite compter 80 centimes par tranche de 15 minutes de



L'équipement de l'esplanade Charles-de-Gaulle doit ouvrir en septembre. © l'Hebdo du Vendredi

1 h 01 à 2 h, puis 50 centimes par quart d'heure à partir de 2 h 01. Des forfaits pour 24 heures (15 €), deux (20 €), trois (25 €) et sept jours (45 €) ou encore pour cinq jours par semaine (60 €) ont également été mis en place. Soit des montants légèrement supérieurs à ceux du parking Centre-Ville.

« On trouve que les tarifs à l'heure sont chers et que les forfaits ne le sont pas tellement. Le coût est beaucoup plus cher pour ceux qui vont se servir quotidiennement du parking, que pour ceux qui vont passer une nuit à l'hôtel », a déploré Hélène Perrein, élue d'opposition (PCF). « On a maintenu l'heure offerte, c'est un effort de la collectivité. Les tarifs, pour un parking neuf, sécurisé, avec des prestations intéressantes, ne sont pas excessifs », lui a répondu la maire. Et son adjoint en charge de la transition écologique, Jonathan Rodrigues, d'ajouter : « Il y a un investissement à payer (18,5 M€), il est aussi normal que les usagers financent l'investissement et participent à l'entretien. » Christine Mazy a conclu les débats en rappelant que « la ville de Reims, qui offrait jusqu'à présent une heure dans ses parkings, a réduit l'offre à une demi-heure. Ce qui n'est pas notre volonté ».

Simon Ksiazienicki

COMMERCE

Une « Sécu de l'alimentation » au marché de producteurs d'Aÿ



Le marché s'installera une fois par mois, rue de La Noue. © l'Hebdo du Vendredi

L'association Mettons du cœur dans les épinards, en partenariat avec la commune d'Aÿ-Champagne, a rassemblé des producteurs locaux afin d'organiser un marché qui se tiendra une fois par mois dans la rue de La Noue, derrière le magasin E.Leclerc Express. Ce premier rendez-vous aura lieu dimanche 7 juillet, de 9 h à 12 h.

Au-delà d'un marché traditionnel regroupant des producteurs du cru, celui-ci proposera une initiative originale : la « Sécurité sociale de l'alimentation ». Ce concept repose sur cette maxime : « chacun cotise à hauteur de ses moyens et reçoit à hauteur de ses besoins ». Ainsi, pour cette première, le marchand proposera deux prix sur son stand : un prix « normal », juste rémunérateur pour le producteur, et un second dit « accessible », à 66 % du prix « normal », destiné aux personnes en situation de précarité. L'association Mettons du cœur dans les épinards prendra en charge la différence afin que le producteur soit assuré de percevoir toujours une juste rémunération.

Cette première phase de test pourrait être pérennisée et étendue aux autres producteurs lors des marchés du 4 août, du 1er septembre et du 6 octobre. À condition que la structure ait suffisamment de fonds propres. Raison pour laquelle elle lance un appel aux dons.

S.K

iut
REIMS | CHÂLONS
CHARLEVILLE
INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE

REJOIGNEZ L'IUT !

Dernière chance pour postuler à l'un de nos Bachelors Universitaires de Technologie.

Pour en savoir plus, visitez notre site internet :

www.iut-rcc.fr

Actualités > Parcoursup - Phase complémentaire



RENDEZ-VOUS SUR PARCOURSUP POUR CANDIDATER !



ÉDUCATION

Reims dévoile l'uniforme qui sera porté dans cinq de ses écoles

Dans le cadre de l'expérimentation du port de l'uniforme à l'école, souhaitée par le ministère de l'Éducation, la ville de Reims a présenté les vêtements qui seront portés par 850 de ses écoliers à la rentrée.

Mardi 2 juillet, quelques élèves issus des écoles rémoises volontaires pour expérimenter le port de l'uniforme ont participé à une présentation organisée par la municipalité. Une chose est certaine, tous ont semblé ravis par ce changement vestimentaire qui va s'opérer à partir du mois de septembre prochain. Il concernera environ 850 enfants issus des écoles Alfred-Gérard, Mazarin, Voltaire-Université, Maison Blanche et Sculpteurs Jacques, chacune étant située dans l'une des cinq circonscriptions de Reims. « Je suis fier de porter un uniforme sur lequel on a travaillé », livre Aurèle, élève en classe de CM1 à Voltaire-Université. Loin de se poser autant de questions que les adultes sur le bien-fondé de cette expérience, les jeunes élèves préfèrent ne retenir que le positif. « On sera comme une équipe et puis c'est juste la semaine, les week-ends et les vacances on portera ce que l'on veut », note Victor, le camarade d'Aurèle. Pour les petits en maternelle, le trousseau se limite à deux blouses. Pour les élèves de primaire,



Voilà à quoi ressemblent les tenues scolaires des cinq écoles rémoises. © l'Hebdo du Vendredi

il se compose de cinq polos gris clair à manches courtes, de deux sweats et de deux pulls bleu marine. Chaque vêtement, de couleur gris ou bleu, arbore un écusson cousu sur la poitrine. « Il a été imaginé par les enfants eux-mêmes, avec l'aide d'un animateur scolaire », souligne Véronique Marchet, première adjointe au maire de Reims en charge de l'éducation. Sur ce blason figure la Victoire ailée de la fontaine Subé, sur un fond de fleurs de lys et de palmes académiques. Ce symbole de Reims a été

La Victoire ailée de la fontaine Subé sur la poitrine

préférée par une large majorité des enfants, devant la Porte Mars, sachant que la cathédrale et la boutique de champagne avaient été exclues du processus « afin d'éviter tout problème inutile ». Deux autres symboles de l'école figurent sur l'écusson : deux crayons et la formule « 1 + 2 = 3 ». En forme de cercle, l'écusson arbore également la mention « Ville de Reims » et la devise nationale. Fabriqués à Madagascar et en Inde, « parce que la seule entreprise française ayant répondu au

marché public de la ville ne remplissait pas le cahier des charges », les vêtements aux couleurs rémoises seront donnés aux familles concernées le 2 septembre prochain, tandis que leur port ne sera obligatoire qu'à partir du 5 septembre. Et si un enfant ne le porte pas ? « L'idée ne sera pas de le punir, assure l'adjointe au maire. Si cela arrive, il faudra en discuter avec sa famille. » Pour le maire de Reims, Arnaud Robinet, « cette expérimentation peut transformer positivement le quotidien de nos établissements scolaires et renforcer la cohésion des élèves. C'est plus qu'une question de vêtement. Il faut imaginer une école où les élèves, quelle que soit leur situation, se sentent tous égaux, facilitant les relations entre les enfants et avec les familles afin de créer un climat scolaire serein, plus inclusif et au sein duquel chacun peut s'épanouir. » Qui dit expérimentation, dit évaluation « afin de mesurer son impact réel ». Et si à Reims l'expérience doit normalement durer deux ans, la municipalité promet des premiers retours dans le courant de la première année, notamment via des questionnaires auxquels seront invités à répondre les parents et les enseignants.

Pour rappel, les tenues scolaires sont gratuites pour les familles. D'un coût global de 140 000 €, elles sont financées pour moitié par la ville de Reims et pour moitié par l'État.

Julien Debant

PARIS 2024

Souvenirs du passage de la flamme olympique

Le dimanche 30 juin 2024 restera gravé dans l'histoire du département. La flamme olympique a sillonné la Marne, escortée par 157 relayeurs, depuis Vitry-le-François jusqu'à Reims, en passant par Épernay et Châlons.

La cité des sacres, ville-étape de ce passage mémorable, a affiché complet sur l'esplanade de la porte de Mars, site choisi pour l'allumage officiel du chaudron, porté par l'athlète sparnacien Yohann Diniz. En présence de nombreux champions, comme Lucas Créange (pongiste, sélectionné pour les Jeux paralympiques), Endy Miyem (joueuse de basket-ball et membre de l'équipe de France) et Tony Parker, guest-star pour cette célébration.

L'événement a également fédéré, dès 11 heures du matin, plusieurs milliers de personnes à travers la ville-préfecture et ses lieux emblématiques, tels le cirque historique, la porte Sainte-Croix, le grand Jard, la cathédrale Saint-Étienne, etc. Avec, parmi les porteurs individuels du parcours, Véronique Pierron (patinage de vitesse), Grégoire Pastres (basket-ball) ou encore Marc Truffaut (président de la Fédération française du sport adapté). Le relais collectif de la flamme, confié à 23 athlètes en sport adapté, a traversé la rue de la Marne jusqu'à la place Foch, en cœur de ville. Le tout emmené par son capitaine Thierry Washetine, triple champion du monde de lancer de javelot.

Autre rendez-vous majeur à venir, lundi 26 août : le passage de la flamme paralympique à Châlons, seule ville marnaise à l'accueillir.



À Épernay, face à l'hôtel de ville, l'événement a attiré la foule. © Ville d'Épernay

SANTÉ

Les eaux du lac du Der sont d'« excellente qualité »



Une plage de Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement.

Même s'il est parfois difficile de s'en rendre compte, l'été est bel et bien là depuis le 21 juin. Comme chaque année à pareille période, l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est a publié le classement de la qualité des eaux de baignade réglementées dans la région, issu des contrôles menés sur les 73 lieux de baignade naturelle surveillés. Il en ressort que 93 % des sites du Grand Est disposent d'une eau de bonne ou d'excellente qualité, au regard des normes européennes. Trois points d'eau de la Marne, à savoir ceux de Giffaumont-Champaubert, Larzicourt et Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, tous rattachés au lac du Der, présentent une « excellente qualité ». La piscine biologique de Connantre, qui ouvrira ce samedi 6 juillet, n'est pas soumise au même classement, mais fait tout de même l'objet de contrôles stricts.

Pour évaluer la qualité des eaux, les sites réglementés sont régulièrement surveillés par les exploitants des sites de baignade et les équipes de l'ARS, lesquels diligent également des analyses de contrôle de la qualité de l'eau avant l'ouverture et tout au long de la saison. L'ARS rappelle que la fréquentation des sites non réglementés est formellement déconseillée puisqu'ils peuvent présenter des risques pour la sécurité physique et la santé des baigneurs.

AMÉNAGEMENTS

78 arbres bientôt abattus pour la piste cyclable de Saint-Memmie

La pétition lancée voici bientôt un an n'aura pas empêché l'abattage de 78 érables par la commune de Saint-Memmie, qui a obtenu l'autorisation des services de l'État pour ce faire. Ils laisseront place à une nouvelle piste cyclable.

C'est un chantier d'envergure qui se dessine sur l'avenue Jacques-Simon, à Saint-Memmie, près de Châlons : 13 mois de travaux et 3,6 M€ HT d'investissement, pour une traversée urbaine entièrement repensée dans ses usages, depuis le rond-point des Catalaunes jusqu'à celui de l'hôtel de ville. Pierre angulaire du projet, l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle, sur un peu plus d'un kilomètre, nécessite l'enlèvement de 78 érables situés le long de ladite avenue. En 2023, déjà, cette décision municipale s'attirait les foudres de plus d'une centaine de riverains, tous signataires d'une pétition lancée en ligne pour s'y opposer. « On souhaite réorganiser les mobilités sur ce secteur, en déplaçant la voirie de 30 centimètres et en y intégrant des pistes cyclables, justifiait, au printemps dernier, François Gaignette, premier adjoint au maire en charge de l'environnement et de l'urbanisme. Malheureusement, les arbres se retrouvent en plein milieu. Ils ne peuvent pas rester ici. »



À terme, les arbres de l'avenue Jacques-Simon laisseront place à une piste cyclable.
© l'Hebdo du Vendredi

À cette époque, la demande d'autorisation pour intervenir sur ces spécimens dits d'alignement, pourtant obligatoire, n'avait pas encore été formulée par la collectivité locale auprès des services de l'État. « Elle l'a été depuis et nous avons obtenu toutes les autorisations pour procéder à l'abattage, a indiqué l'élu ce lundi 1^{er} juillet, accompagné de l'adjoint en charge des voiries, Jean-Pierre

Abattage imminent de 14 spécimens

Gaumont. Les arbres concernés ont été analysés avec un système de caméra thermique pour s'assurer qu'ils n'abritent aucune espèce animale. » Car la période de nidification des oiseaux se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août. « On commencera par abattre ces jours-ci les érables entre le rond-point du Lidl et le futur giratoire, face au collègue. » Soit 14 spécimens voués à disparaître, pour environ 25 replantés dans le courant de l'automne prochain. « La préfecture nous impose un nouvel alignement et un plan de gestion rigoureux, notamment en matière de taille. » Contactés par l'Hebdo, les services préfectoraux n'ont pas été en mesure de confirmer l'obtention de cette autorisation à l'heure où nous rédigeons cet article.

Les travaux n'interviendront rue de la Maladrerie qu'en septembre, au plus tôt. « Un problème de remontée des eaux nous empêche d'avancer, expliquent les élus. On poursuit la construction de la piste jusqu'à la rue des déportés. Elle fonctionnera à double sens et sera dédiée uniquement aux vélos. Les piétons emprunteront un cheminement matérialisé à côté. » Coût de l'aménagement cyclable : près de 400 000 € TTC. Et puisque cette compétence lui revient, l'agglomération châlonnaise le financera à hauteur de 70 000 €, le solde étant apporté par diverses subventions.

Sonia Legendre

SUBVENTION

Châlons Agglo réinjecte plus de 300 000 € dans l'aéroport de Vatry

Les élus de Châlons Agglo ont acté, lors du dernier conseil communautaire, le renouvellement de la subvention allouée à l'aéroport de Vatry. Elle s'élève à 333 333 € en 2024 et vise le développement du trafic passager et cargo de l'infrastructure. Le département de la Marne, qui pilote l'aéroport, et la région Grand Est, maintiennent leurs aides publiques respectivement à hauteur de 750 000 et 666 667 €. Sans compter les plus de 4 M€ injectés l'an passé par le conseil départemental pour maintenir à flot l'aéroport, qui fait l'objet d'un plan social et a vu son activité fret chuter de 50 % en 2023 : 9 165 tonnes de marchandises transportées, contre 18 474 l'année précédente et environ 30 000 en 2021.



L'agglomération châlonnaise maintient son soutien financier à l'aéroport marnais.
© Christophe Manquillet

Sonia Legendre

EN BREF

Nicolas Grosdidier élu président de l'UIMM Champagne-Ardenne

Président de La Fonte Ardennaise, groupe comptant 1 600 collaborateurs en Europe, dont un peu plus de 700 dans les Ardennes, Nicolas Grosdidier a été élu président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie Champagne-Ardenne (UIMM), le 24 juin, pour un mandat de trois ans. Il prend la suite de Christian Brethon, récemment élu à la tête de l'UIMM Grand Est.

Auparavant premier vice-président et président du comité local des Ardennes de l'UIMM Champagne-Ardenne, Nicolas Grosdidier est investi de longue date dans l'engagement patronal, dans la métallurgie et dans l'interprofession. À ce titre, il est également vice-président de la Fédération forge fonderie nationale.



© IUMM CA

REIMS
> BOULOGNE-SUR-MER

SE Baigner
...avec ses plus beaux brassards

Le billet aller-retour pour une journée à la mer :

- 30 € / adulte
- 5 € / enfant

Aller-retour un samedi ou un dimanche du 6 juillet au 25 août

ter.sncf.com/grand-est

SNCF Voyageurs SA - 06/24 - créé par Goodway, avec l'aide de l'IA

SNCF VOYAGEURS | La Région Grand Est

BASKET-BALL

Le Champagne Basket continue d'allier jeunesse et expérience

Après les signatures du meneur alsacien Guillaume Grotzinger (19 ans, 1,84 m), de l'arrière-meneur international bahaméen Domnick Bridgewater (24 ans, 1,80), de l'ailier franco-américain Marc Gosselin (28 ans, 2,01 m) et de l'ailier expérimenté Charles Galliou (28 ans, 2,03 m), le Champagne Basket poursuit ses emplettes avec les arrivées de Killian Malwaya (19 ans, 1,97 m), Samuel Eyango-Dingo (23 ans, 2,07 m) et Javon Masters (29 ans, 1,80 m).

Le premier est considéré comme un jeune arrière à fort potentiel. Pensionnaire du Pôle France et passé par le centre de formation de l'Asvel, il évoluait l'an dernier sous les couleurs d'Evreux (Pro B). Ses statistiques : 10,7 points et 2,7 rebonds pour 9,9 d'évaluation. Sous les ordres de Vincent Dumestre, Killian Malwaya aura pour objectif de confirmer ses progrès en Pro B, avec l'ambition à terme de viser la Betclic Elite.



Javon Masters sous les couleurs de Pau-Orthez. © Champagne Basket

Le second, qui joue au poste de pivot, a été formé à Nanterre. Avec des moyennes de 10,5 points et 5 rebonds, pour une évaluation de 11,5, sous les couleurs de Mulhouse, pensionnaire de N1, Samuel Eyango-Dingo a rejoint l'union marnaise pour les deux prochaines saisons et ainsi démontrer qu'il a le niveau pour batailler en Pro B.

Quant au troisième, il sort d'une fin de saison brillante avec Pau-Orthez (Pro B). Meneur jamaïcain-canadien, Javon Masters a en effet participé grandement à la qualification de l'Elan en play-offs, avec ses 15,5 points et 4,4 passes décisives pour 14,3 d'évaluation. Passé par la deuxième division espagnole, la Roumanie et l'Allemagne, le joueur a également connu la Pro B avec La Rochelle en 2022/23.

J.D



Samuel Eyango-Dingo a signé un contrat de deux ans. © Champagne Basket

FOOTBALL L1

Rentrée des classes pour le Stade de Reims

Les joueurs et le staff du Stade de Reims ont repris l'entraînement sur les terrains du centre de vie Raymond-Kopa le lundi 1er juillet, afin de préparer la saison 2024-2025, sous la houlette de Luka Elsner, le nouvel entraîneur rémois. Les derniers internationaux ont ensuite fait leur retour le mercredi 3 juillet.

Le calendrier des semaines à venir est connu. Les coéquipiers de Junya Ito disputeront trois matches amicaux : face à Fleury 91 (N2) le samedi 13 juillet, au centre de vie Raymond-Kopa, face à Sochaux (N1) le jeudi 18 juillet, au stade Paul-Chandon d'Épernay, et face à Auxerre (L1) le samedi 10 août, au stade Auguste-Delaune. Entre-temps, du 21 juillet au 4 août, les Rouge et Blanc prendront la direction du Japon pour leur stage de préparation estivale. Entre les opérations de cohésion et de marketing, ils affronteront quatre formations nipponnes. La reprise de la Ligue 1 est fixée le 18 août, à Delaune, pour la réception de Lille, 4e du dernier exercice. Les Rémois ne devront pas connaître de retard à l'allumage puisqu'ils iront ensuite à Marseille (25 août) et recevront Rennes (1er septembre). Une plongée dans le grand bain rapide pour Luka Elsner.



Les joueurs et le staff ont retrouvé les terrains lundi. © Stade de Reims

Simon Ksiazienicki

L'INFO EN VIDÉO C'EST SUR LES RÉSEAUX DE l'hebdo



l'hebdo
du vendredi

FESTIVAL

Voi(x)là l'été démarre en fanfare

Le festival sparnacien débute ce week-end avec deux grandes soirées musicales gratuites qui se dérouleront dans les jardins de l'hôtel de ville à partir de 20 h. Si la météo le permet, le public pourra découvrir quatre propositions très diverses, modernes et colorées.

Vendredi 5 juillet

Première formation à monter sur scène pour cette 9e édition de Voi(x)là l'été, RoSaWay est un duo formé par Rachel Geffroy, à la flûte et au chant, et Stéphane Avellaneda, à la batterie et aux percussions. Le groupe se distingue par son mélange de sonorités pop, funk et jazz, qui créent une soul groovy, métissée et « feel good ». Rachel, avec sa formation classique de flûtiste et son talent vocal anglophone, apporte une touche mélodique et aérienne, tandis que Stéphane, avec son énergie rythmique et sa maîtrise des percussions, insuffle une dynamique puissante et contagieuse. Passés par la Californie, Memphis et la Nouvelle-Orléans, le duo a posé ses bagages à Paris, en 2017, pour fonder RoSaWay, invitation à la danse et à la découverte.

Place ensuite à Kutu, pour une explosion de

sonorités traditionnelles d'Afrique de l'Est et de rythmes électroniques modernes. Fondé par le violoniste Théo Ceccaldi, Révélation instrumentale de l'année aux Victoires du jazz 2017, et le chanteur-danseur éthiopien Hewan Gebrewold, le groupe crée une musique vibrante et immersive qui transporte les auditeurs dans un voyage sonore unique. Les instruments traditionnels se mêlent harmonieusement aux synthétiseurs et aux beats électro et les chants puissants et les performances captivantes ajoutent une dimension visuelle et émotionnelle intense en live. Dépaysement assuré.

Samedi 6 juillet

Le lendemain, la chanteuse néo-soul Maeva captivera les spectateurs du jardin de l'hôtel de ville par sa voix envoûtante, accompagnée de son beatmaker et batteur Geoffroy. Inspirée par les grandes voix de la soul et du R'n'B, la jeune strasbourgeoise mélange habilement les influences jazz, hip-hop et pop pour créer un son unique, moderne, multiple. Son style vocal, à la fois doux et puissant, et son charisme naturel transmettent une profonde émotion sur scène, rendant chaque performance authentique et mémorable. Un duo chaleureux.

La soirée se terminera avec Alexis Evans et sa formation, petite pépite du blues tricolore.



Alexis Evans est considéré comme l'un des boss français de la soul. ©Tristan Camilleri

Né à Bordeaux, cet auteur-compositeur a découvert la guitare grâce à son père, un musicien anglais. Fan de Marvin Gaye, Sam Cooke ou encore David Bowie, il est rapide-

ment repéré et s'offre, à 17 ans, une tournée américaine lors de l'International Blues Challenge. La sortie de son deuxième album, « I've Come a Long Way », en 2019, est qualifiée d'« album soul de l'année » par le magazine « Rolling Stone France ». Une plongée dans le « Motown sound » des années 1960 et 1970 en perspective, avec ce style enraciné dans la soul classique, s'ouvrant des influences de blues, de funk et de rhythm and blues aux côtés d'une troupe de musiciens talentueux. Un talent reconnu aussi bien en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis.

Simon Ksiazienicki

Ciné-concert autour de « La Petite Taupe »

Comme chaque année, Voi(x)là l'été, c'est aussi du cinéma ! Ce mercredi 10 juillet, à 10 h et 14 h 30, le cinéma Le Palace proposera un ciné-concert autour du film d'animation de 1957, « La Petite Taupe », personnage star en République Tchèque. Ces cinq courts-métrages (41 minutes) seront mis en musique par Olivier Pornin (flûte, violon, guitare, petites percussions) qui offrira une découverte visuelle et auditive aux enfants, dès 3 ans.

Tarif : 7 €.

ÉVÈNEMENT

La fête foraine revient sur le parking Raoul-Chandon

Il faut désormais s'y habituer, la fête foraine à Épernay, ce n'est plus en centre-ville. Celle du mois de septembre a déménagé vers Le Millesium en 2022 et depuis l'an dernier, la fête de juillet se déroule sur le parking du square Raoul-Chandon. En début de semaine, les forains ont commencé à installer leurs stands, leurs attractions et leurs camping-cars sur le site ombragé appartenant à l'église Saint-Pierre Saint-Paul. La fête foraine accueillera une trentaine de métiers à partir de ce vendredi 5 et jusqu'au dimanche 21 juillet.

L'an passé, à l'issue de la première, les professionnels de la fête foraine pointaient du doigt ce qu'ils redoutaient depuis qu'un déménagement était évoqué : la baisse de la fréquentation en raison de l'éloignement relatif du centre-ville. Pour tenter d'attirer le chaland, des événements rythmeront ces deux semaines de fête. La fanfare de Bombos Emigrantes sera présente le samedi 6 juillet, les deux-roues du Défil'Mania passeront le samedi 13 juillet et une brocante sera organisée le dimanche 14 juillet. Suffisant pour grossir les rangs du square Raoul-Chandon ?

À noter que les professionnels de la fête n'échapperont pas, eux non plus, à l'inflation. La ville d'Épernay a récemment décidé, en conseil municipal, d'augmenter de 6 % les tarifs facturés aux forains pour 2024.



La fête démarre ce vendredi et se terminera le dimanche 21 juillet. © l'Hebdo du Vendredi

S.K

Agenda

SPECTACLES

SAMEDI 6 JUILLET

GALA DE DANSE

L'association sparnacienne Valença Danse et ses 300 danseurs se produiront au Millesium pour présenter un show d'envergure, afin de célébrer leurs 10 ans d'existence !

À 20 h 30 - Tarifs : 16 à 30 €

Le Millesium, Épernay

CONCERTS

VENDREDI 5 JUILLET

VOI(X)LÀ L'ÉTÉ :

ROSAWAY + KUTU

La musique groovy et feel good de RoSaWay transporte le public dans une ambiance hypnotique et débordante d'énergie. Kutu est né de la rencontre à Addis-Abeba du violoniste Théo Ceccaldi et de la chanteuse Hewan Gebrewold.

À 20 h - Gratuit - Jardin de l'hôtel de ville, Épernay

SAMEDI 6 JUILLET

CONCERT ORGUE ET VIOLON

Duo violon et orgue, interprété par Emmanuelle Piaud, organiste titulaire à Notre-Dame de Royan et Fred Ammann Chanel, violoniste à l'Opéra de Reims.

À 18 h 30 - Entrée libre

Église Notre-Dame, Épernay

VOI(X)LÀ L'ÉTÉ :

MAEVA + ALEXIS EVANS

Maeva mélange les genres et construit un univers néo-soul tantôt aérien et pétillant, tantôt dense et ardent, grâce à deux énergies inséparables. Guitariste et auteur-compositeur au style soul et RnB, Alexis Evans présente son nouvel album « Yours Truly ».

À 20 h - Gratuit - Jardin de l'hôtel de ville, Épernay

VENDREDI 12 JUILLET

VOI(X)LÀ L'ÉTÉ : SILDA + COLINE RIO

Après un duo avec Julien Doré, Silda dévoile son univers à travers une musique pop folk. Coline Rio, avec toute la douceur et la tendresse qui la caractérisent, pose un piano, une voix et des mots d'une émotion saisissante pour exprimer ce que lui inspire l'humain.

À 20 h - Gratuit sur réservation

Théâtre Gabrielle-Dorziat, Épernay

CINÉMA

DU DIMANCHE 7 AU MARDI 9 JUILLET

« MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4 »

Gru est confronté à un nouvel ennemi, Maxime Le Mal qui, avec l'aide de sa petite amie, la fatale Valentina, va obliger toute la famille à fuir. En avant-première avant la sortie nationale le 10 juillet.

Dimanche, à 10 h 30, 14 h 30 et 17 h 45, et lundi et mardi, à 14 h 15 et 17 h 45 - Tarifs : 6 à 10,50 € - Cinéma Le Palace, Épernay

nay

DIMANCHE 7 JUILLET

« LES FÉES SORCIÈRES »

Quatre courts-métrages, à partir de 4 ans. Durée : 40 minutes.

À 10 h 45 - Tarif : 5 € - Cinéma Le Palace, Épernay

LUNDI 8 JUILLET

VOI(X)LÀ L'ÉTÉ : « THEY SHOT THE PIANO PLAYER »

Film d'animation de Fernando Trueba et Javier Mariscal : à la veille du coup d'État en Argentine en 1976, un journaliste de musique new-yorkais mène l'enquête sur la disparition de Francisco Tenório Júnior, pianiste brésilien virtuose.

À 20 h - Tarif : 7 € - Cinéma Le Palace, Épernay

EXPOSITION

Le Groupe Créer s'installe à Dormans en juillet



L'association compte une quarantaine de membres qui se réunissent deux fois par semaine à Épernay. © DR

Le Groupe Créer, association culturelle emblématique d'Épernay, présente une grande exposition au Moulin d'en Haut de Dormans, durant tout le mois de juillet. Après le vernissage, prévu ce vendredi 5 juillet, à partir de 18 h, cet événement mettra en lumière le talent de 25 artistes à travers 130 œuvres variées, accessibles gratuitement au public. L'exposition à Dormans promet une diversité de techniques picturales, allant des peintures à l'huile et acryliques, réalisées au pinceau ou au couteau, aux pastels, dessins, aquarelles et même quelques sculptures. Un riche programme pour tous les goûts.

Depuis 1932, le Groupe Créer s'illustre par sa capacité à rassembler des artistes de tous horizons et de tous les niveaux. Forte d'une quarantaine de membres actifs, l'association sparnacienne se réunit chaque mardi, de 18 h à 20 h 30, et chaque jeudi, de 14 h à 18 h, à la Maison des arts et de la vie associative d'Épernay, dans le but de créer, comme son nom l'indique, mais aussi d'explorer diverses disciplines artistiques. La cotisation annuelle de 35 € permet à ses membres de bénéficier de nombreux avantages, tels que la participation à des expositions, la mise en avant de leurs œuvres sur le site internet de l'association ou encore la possibilité d'apprendre aux côtés d'artistes chevronnés. Cette exposition sera donc aussi l'occasion d'en apprendre sur le Groupe Créer.

Simon Ksiazienicki

✓ Exposition du Groupe Créer, du jeudi au dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30, jusqu'au dimanche 28 juillet, Moulin d'en Haut, Dormans. Accès libre.

Cinéma

LE PALACE

33, boulevard de la Motte - Épernay - 03 26 51 82 42
Du vendredi 5 au mardi 9 juillet 2024

THEY SHOT THE PIANO PLAYER lun 20H*

MOI, MOCHE ET MÉCHANT 4 dim 10H30 14H30 - 17H45 lun 14H15 - 17H45 mar 14H15 - 17H45

HORIZON : UNE SAGA... ven 14H 20H sam 14H 20H45 dim 14H 20H* lun 14H 20H mar 14H - 16H45 20H

ELYAS ven 14H15 - 17H30 20H30 sam 14H15 - 17H45 21H dim 10H45 17H30 - 20H30 lun 14H - 17H30 20H30 mar 17H45 20H30

JULIETTE AU PRINTEMPS ven 14H15 sam 14H dim 20H30 lun 14H mar 20H30

LE COMTE DE MONTE-CRISTO ven 14H - 16H45 20H sam 13H45 - 17H30 20H45 dim 14H - 16H45 20H lun 14H - 16H30 20H mar 14H - 16H45 20H

SANS UN BRUIT : JOUR 1 ven 14H - 17H30 20H30 sam 14H 19H - 21H dim 10H45 - 14H30 17H30 lun 14H15 - 17H30 20H30 mar 14H30 20H30

MARIA ven 17H30 sam 16H15 lun 17H30 mar 14H

LES PISTOLETS EN PLASTIQUE ven 20H30 sam 19H dim 17H30 lun 20H30 mar 17H30

LA FAMILLE HENNEDRICKS ven 17H30 sam 16H45 - 17H45 21H15 dim 10H45 17H30 - 20H30 lun 17H30 mar 17H30

LES FÉES SORCIÈRES dim 10H45

VICE-VERSA 2 ven 14H15 - 17H15 20H15 sam 14H - 16H30 19H dim 14H15 - 17H15 20H15 lun 14H30 - 17H15 20H15 mar 14H30 - 17H30 20H15

THE BIKERIDERS sam 21H15 dim 10H30

BAD BOYS RIDE OR DIE sam 21H15

BLUE & COMPAGNIE dim 14H30

UN P'TIT TRUC EN PLUS ven 14H - 17H30 20H30 sam 14H15 - 17H45 dim 10H45 - 14H15 20H30 mar 14H 20H30

*VOST



EXPOSITION

Les chefs-d'œuvre s'animent au Cellier de Reims

Exposition d'un genre nouveau, « Toiles animées » mêle les arts numériques aux arts picturaux et s'installe en juillet et en août au Cellier. La proposition invite donc à redécouvrir les univers d'immenses artistes via une installation ludique, sensible et spectaculaire rendue possible grâce à la technologie. Conçue par des artistes de mapping, l'exposition « Toiles animées » s'empare en effet de célèbres tableaux, débordant largement les cadres, pour leur donner vie. Le tout en musique.

Au Cellier, quatre artistes et leurs chefs-d'œuvre sont ainsi à admirer : Le Cri d'Edvard Munch, Les Jeunes et Les Vieilles de Francisco de Goya, Komposition VIII et Jaune-rouge-bleu de Vassily Kandinsky, et Les grandes marguerites, L'Arbre de vie et L'Arbre de Paradis de Séraphine de Senlis. Le résultat est saisissant, si bien que l'événement « Toiles animées » a tous les atouts pour séduire un très large public. Des amoureux de peinture aux passionnés d'arts numériques, en passant par ceux qui ne mettent que rarement les pieds dans un musée, tous en prendront plein les yeux.



Le Cri d'Edvard Munch magnifié par l'artiste mapping Morgane Philippe. © DR

J.D

✓ Toiles animées, du vendredi 5 juillet au dimanche 1er septembre, au Cellier, rue de Mars, Reims. Entrée libre du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h.

ÉVÈNEMENT

Rassemblement de véhicules anciens au lac du Der

Spécialiste des rassemblements d'automobiles anciennes, The Vintage Outa-Team organise sa première rétro-expo à Giffumont-Champaubert ce samedi 6 juillet. Plus d'une cinquantaine de véhicules dits « vintages » et « youngtimers » (de plus de 20 ans) seront réunis au pied du lac du Der, avec au programme : balades en cortège dans la vallée (départs le matin et l'après-midi), concours d'élégance (à 16 h), stands dédiés aux voitures d'antan et aux miniatures, séances photo, etc. Des animations diverses, un pôle restauration et un marché artisanal accueilleront aussi les visiteurs. Accès libre. Infos exposants : 06 74 53 57 17.



Chiner

SAMEDI 6 JUILLET

CLAMANGES - VIDE-GRENIERS

16 h à 22 h - Rue Nicolas-Clémangis

REIMS - BRADERIE SOLIDAIRE

A partir de 8 h 30 - 19/25, rue du Jard

SAINT-PIERRE - VIDE-BIBLIOTHÈQUE

10 h à 18 h - 2, rue des Fontaines

DIMANCHE 7 JUILLET

AVENAY-VAL-D'OR - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Centre du village

GIONGES - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Rue du Château Dolan

FISMES - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Stade René-Audibert

ORBAIS-L'ABBAYE - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Centre du village

PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Rue de la Gare

REIMS - PUCES

7 h à 16 h - Halles Boulingrin

SAINT-PIERRE - VIDE-BIBLIOTHÈQUE

10 h à 18 h - 2, rue des Fontaines

SAUDOY - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Centre du village

VERDON - VIDE-GRENIERS

A partir de 8 h - Place de l'École

VOUZY - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Rue de Bergères

FESTIVAL

Deux dernières soirées grandioses pour les Flâneries musicales de Reims

Clap de fin pour les Flâneries Musicales qui ont, encore une fois, brillamment mené leur marathon musical. Il reste néanmoins deux temps forts, toujours très attendus par le public rémois. L'un sous les voûtes de la basilique Saint-Remi, l'autre sous la canopée du parc de Champagne.

Ce vendredi 5 juillet, à 20 h, le festival de musique invite son public à un concert d'exception, comme à chaque clôture. Cette année, c'est l'ensemble Le Poème Harmonique qui interprètera le Stabat Mater, une œuvre religieuse médiévale que l'on attribue généralement au poète franciscain Jacopone da Todì. À la Renaissance, le rite romain a été mis en musique, et à chaque grande période musicale, un compositeur s'est illustré par sa version, Charpentier à l'âge baroque, Haydn à l'âge classique, et le Poème Harmonique, récemment. Ainsi, c'est une performance magistrale qui attend les Rémois, soulignée par l'atmosphère envoûtante et mystique de la basilique Saint-Remi. Ensuite, à année spéciale (avec les Jeux olympiques !), agenda exception-



Toujours très attendu, le concert pique-nique se met cette année à l'heure anglaise. © JBDelarue

nel : si d'ordinaire le concert pique-nique se fait un peu attendre, vers le cœur de l'été, cette fois, le public a rendez-vous le samedi 6 juillet au parc de Champagne. Et quel public ! 16 000 personnes sont attendues sur les pelouses du grand parc rémois. Au programme, un voyage outre-Manche, avec une première partie dans les landes écossaises, avec Somme Battlefield Pipe Band, une deuxième partie dans un pub

irlandais, avec le Hop Corner, et enfin une virée en Angleterre, avec l'Orchestre national de Metz Grand Est et le Chœur Nicolas de Grigny, dirigés respectivement par David Reiland et Jean-Marie Puissant. En fin de soirée, évidemment, le feu d'artifice de sept minutes signera la fin du festival.

Avec une telle affluence, la logistique est précise. Le public pourra entrer dans le parc dès 17 h,

Une organisation millimétrée

même si le premier concert ne commence qu'à 19 h. Cela laisse le temps d'étaler les foulées, les entrées, les installations. Plus aucun festivalier ne pourra entrer dans le parc après 22 h. Pour se restaurer, évidemment, chacun est invité à amener son panier pique-nique (sans couteau ni autre objet tranchant !), mais il y a aussi sur place de quoi manger et boire, avec des buvettes à soft et bières, un bar à champagnes, des paniers pique-nique tout prêts made in La Case à Pain (à réserver en amont, pas de vente sur place), et un food-truck de douceurs sucrées pour le dessert. Enfin, un réseau de navettes gratuites est mis en place avec Grand Reims Mobilité, dès 16 h 30, depuis la gare de Reims. Des Flâneurs chouchoutés sur tous les plans !

Agathe Cèbe

✓ *Stabat Mater*, vendredi 5 juillet à 20 h à la basilique Saint-Remi, Reims.
Tarifs : de 10 à 27 €.

✓ *Concert pique-nique*, samedi 6 juillet à 19 h au parc de Champagne, Reims.
Tarifs : 20 € (10 € pour les étudiants, personnes en situation de handicap et demandeurs d'emploi). Gratuit pour les moins de 12 ans.
Infos : flaneriesreims.com

L'horoscope

BÉLIER du 21.03 au 20.04
Turbulences dans votre ciel affectif. Il y aura beaucoup de changements dans votre vie amoureuse. Les astres vous donnent des ailes. Profitez pleinement de toutes les bonnes surprises de la semaine.

TAUREAU du 21.04 au 20.05
Les astres vous boostent, vous retrouverez votre fougue et votre bonne humeur. Vous n'aurez pas une minute à vous. Vous devriez vous ouvrir et laisser entrer de nouvelles personnes dans votre vie. Exploitez tous vos talents.

GÉMEAUX du 21.05 au 21.06
Vous êtes dans un tournant important de votre vie personnelle. Cessez de jouer sans cesse au jeu du chat et de la souris, ceci pourrait contribuer à détériorer votre relation. Reprenez-vous ! Retrouvez votre goût du merveilleux et laissez votre intuition vous orienter.

CANCER du 22.06 au 22.07
Une décision importante exigera toute votre attention. Vous ne devriez pas la reporter sine die. Vous serez dans un excellent état d'esprit pour faire les bons choix. Les planètes vous orienteront positivement.

LION du 23.07 au 22.08
Vous êtes débordant d'énergie et d'entrain, prêt à rugir. Ne restez pas dans votre coquille. Sortez de votre carapace et positifiez, car tout vous sourira. Vous pourrez prétendre à tous les rôles possibles à condition de croire en vous. Saisissez votre chance et réalisez-vous dès à présent.

VIERGE du 23.08 au 22.09
Un conflit plane dans l'air. Vous devriez installer une communication, cela pourrait détendre l'ambiance quelque peu tendue. C'est plus que

jamais le moment de mettre en avant votre tact et votre diplomatie.

BALANCE du 23.09 au 22.10
Les récents changements apportés à votre situation financière auront une influence très positive sur votre vie. C'est le bon moment pour améliorer votre épargne et redémarrer sur les chapeaux de roue.

SCORPION du 23.10 au 22.11
Vous n'avez pas le même regard sur les événements actuels que votre conjoint. Vous devriez tendre la main afin d'amorcer un dialogue et remettre les choses à plat. Toute ambiguïté se dissipera.

SAGITTAIRE du 23.11 au 22.12
Canalisez votre énergie vers un objectif bien ciblé, tout en pimentant votre quotidien, vous n'en serez que plus efficace. Côté cœur enfin, les choses commencent à prendre une tournure très romantique. Croyez en vos possibilités.

CAPRICORNE du 23.12 au 20.01
Croquez la vie à pleines dents ! Il faudra accueillir tous les changements en cours, car votre avenir en dépendra. Le succès est en train de frapper à votre porte. Faites confiance à votre bonne étoile.

VERSEAU du 21.01 au 19.02
C'est une excellente période pour envisager des changements. De belles opportunités se présenteront prochainement. Les astres sauront vous guider sur la voie à prendre.

POISSONS du 20.02 au 20.03
Sur le plan affectif, vous devriez vérifier qu'il faut être deux pour danser le tango. Prenez le temps, mais ne cédez pas à la tentation du repli sur soi.

Météo



Qualité de l'air



La CLCV vous informe

Annulation d'un voyage sans frais

L'article L221-14 du Code du Tourisme énonce que « le voyageur a le droit de résoudre le contrat avant le début du voyage ou du séjour sans payer de frais de résolution si des circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci, ont des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. Dans ce cas, le voyageur a droit au remboursement intégral des paiements effectués, mais pas à un dédommagement supplémentaire ». La notion de circonstances exceptionnelles et inévitables s'applique par exemple à une catastrophe naturelle (incendie, inondation, séisme...) ou à des conditions d'insécurité sur le lieu de destination.

CLCV de la Marne – Reims - Contact : 03 26 05 03 88 ou clcv-marne.over-blog.com

CONCERT

PIQUE-NIQUE

35^e édition

FLANERIES MUSICALES DE REIMS

6 juillet 2024

19h • Parc de Champagne

**DANS LES LANDES
ÉCOSSAISES**

Somme Battlefield
Pipe Band

**DANS UN PUB
IRLANDAIS**

Hop Corner

SO BRITISH!

Orchestre national
de Metz Grand Est
Chœur Nicolas de Grigny

www.flaneriesreims.com



Scannez ici
et découvrez
toutes les infos

